



## Conseil d'administration du 17 septembre 2020

Délibération n° 2020/29

**Objet : Approbation de la demande d'exonération de loyer d'un mois et demi de la société « NC Courtage » aux Herbiers.**

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée,

Vu la convention de veille et de maîtrise foncière en vue de la restructuration d'un îlot en centre-ville approuvée par le Conseil d'Administration du 24 novembre 2016,

Vu la demande d'exonération de loyer de la société « NC Courtage »

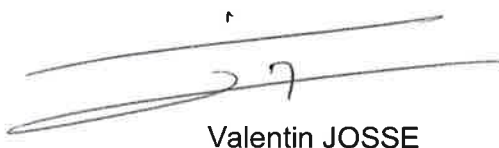
Vu l'accord de la commune de consentir, exceptionnellement, à une exonération de loyer d'un montant de 525 € pour une durée d'un mois et demi.

Sur proposition du Directeur Général,

Le Conseil d'Administration :

- Approuve la demande d'exonération d'un mois et demi de loyer d'un montant de 525€ de la société « NC Courtage »,
- Mandate le Directeur Général pour procéder en tant que de besoin à la mise au point technique et financière de cette exonération.

Le Président du Conseil d'Administration



Valentin JOSSE

Reçu en préfecture le

Préfecture de la Vendée  
Courrier Arrivé

18 SEP. 2020